



Recours possibles pour faits anciens de maltraitance, négligence et abandon ?

Par **Caroline93**, le **22/08/2021 à 16:36**

Bonjour,

J'aimerais un éclairage sur mes recours possibles, afin de savoir s'il m'est possible de poursuivre mes parents pour maltraitance, négligence, abandon.

Du côté du père : violences conjugales quotidiennes dont j'ai été témoin de 0 à 10 ans (la mère n'a jamais porté plainte) ; après le divorce (j'ai 10 ans), pension alimentaire pour moi non versée + pas de contact ; aucune aide non plus durant mes études ;

Du côté de la mère : après le divorce (j'ai 10 ans), elle me place chez ma grand-mère ; puis me récupère pour revivre avec elle et son nouveau compagnon alcoolique, qui me bat et m'insulte régulièrement (elle laisse faire) ; à 17 ans ce même homme me bat encore plus violemment un jour et m'expulse de la maison, je me retrouve à la rue (ma mère laisse faire et continue à vivre avec lui) et dois me débrouiller seule, encore mineure ; aucune aide financière pour mes études ;

Malheureusement pas de poursuites.

Mais j'ai 41 ans aujourd'hui et un lourd parcours thérapeutique (traitement pour traumatismes lourds, dépressions, ...) où j'aboutis maintenant au besoin d'une réparation. Car les faits n'ont jamais été reconnus, et ces personnes sont dans le déni total de leurs graves actes.

Je sais que les délais de prescription sont passés, mais ai-je un recours ? Pour quel motif qui s'appliquerait encore aujourd'hui pourrais-je les poursuivre ?

Cette réparation est essentielle pour moi dans mon processus thérapeutique.

Merci de votre réponse